

INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

« SIENNA MEGATENDANCES »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « **SIENNA MEGATENDANCES** » (ci-après « **le Fonds** »), géré par Sienna Gestion. A ce titre, nous vous informons que votre Fonds fait l'objet d'une évolution.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

SIENNA GESTION a décidé d'apporter au Fonds les modifications suivantes (ci-après « **l'Opération** ») :

- **Evolution de la construction du portefeuille du Fonds** afin de profiter de nouvelles opportunités d'investissement sur les marchés. Le Fonds sera investi à hauteur de 80% minimum sur les marchés actions de la Zone Euro et hors Zone Euro. L'exposition aux marchés de taux va dans le sens d'une baisse allant de 45% maximum de l'actif net par an à 20% de l'actif net par an. Le Fonds adoptera en outre la classification « actions internationales ». L'opération entraîne une évolution du SRI du Fonds porté d'un niveau 3 à un niveau 4 en raison de l'augmentation de l'exposition du Fonds aux marchés actions.
- **Modification de l'indice de référence** : passage de « 75% MSCI World + 25% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond » à « 100% MSCI World »

Un tableau comparatif des éléments modifiés dans le cadre de l'Opération concernant votre Fonds est présenté à la rubrique « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » de la présente lettre.

- **Modifications de caractéristiques de certaines parts du Fonds** :
 - La part « ES » (FR0013477189) est renommée part « FS-C » et est désormais réservée aux investissements des OPC gérés par Sienna. Les frais de gestion directs passent de 0,55% de l'actif net maximum l'an à 0,30% de l'actif net maximum l'an.
 - La part « I » (FR0013477205) est renommée part « R-C ».

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

L'Opération entrera en vigueur sur la valeur liquidative du **31/07/2024**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'Opération, vous pouvez demander sans frais le rachat de vos parts jusqu'au **30/07/2024** (avant 17h00).

Quel est l'impact de l'Opération sur le profil de rendement-risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque** : Oui
- **Augmentation du profil de risque** : Oui
- **Augmentation potentielle des frais** : Non
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque** : Significatif



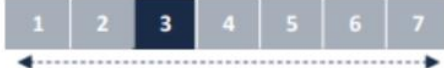
Quel est l'impact de l'Opération sur votre fiscalité ?

L'Opération est sans impact sur la fiscalité de votre épargne.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et votre futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant le 31/07/2024	A partir du 01/08/2024
Régime juridique et politique d'investissement		
Classification (optionnel)*	Pas de classification (multi-actifs)	Actions Internationales
Indicateur de référence	75% MSCI World + 25% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond	100% MSCI World

Modification du profil de rendement/risque			
Niveau de risque et le cas échéant de Risque/rendement sur une échelle de 1 à 7	INDICATEUR DE RISQUE (SRI)  ← Risque plus faible Risque plus élevé →		
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	-Risque actions [55% ; 100%] -Risque de taux [0% ; 45%] -Risque de change (taux) [0% ; 45%] Dont les pays émergents [0% ; 25%] -Risque lié aux OPC actions [55% ; 100%] -Risque lié aux OPC obligataire et/ou monétaire [0% ; 45%]	-Risque actions [80% ; 100%] -Risque de taux [0% ; 20%] -Risque de change (taux) [0% ; 20%] Dont les pays émergents [0% ; 20%] -Risque lié aux OPC actions [80% ; 100%] -Risque lié aux OPC obligataire et/ou monétaire [0% ; 20%]	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente : + - - - + -

Frais			
Frais maximum	Part FS-C : Frais de gestion directs : 0,55 % maximum l'an de l'actif net	Frais de gestion directs : 0,30 % maximum l'an de l'actif net	↓

Informations pratiques			
Dénomination de la part et souscripteurs concernés	Part « ES » : réservée aux FIVG gérés par Sienna Gestion	Part « FS-C » : réservée aux investissements des OPC gérés par Sienna Gestion	
	Part « I » : ouverte à tous souscripteurs	Part « R-C » : ouverte à tous souscripteurs	

* Ces modifications ont obtenu l'agrément de l'AMF en date du 10/07/2024.

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
 RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
 Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com



Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance des Documents d'Informations Clés (« DIC ») et du prospectus du Fonds qui ont pour but de vous fournir les renseignements essentiels et nécessaires à votre prise de décision d'investissement.

Le DIC, ainsi que le prospectus et la fiche Reporting du Fonds sont disponibles sur votre espace client (accès sécurisé via vos identifiant et mot de passe).

Ils sont également disponibles sur simple demande à l'adresse suivante : sienna-gestion@sienna-im.com

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

SIENNA GESTION

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

